

RAPPORT DE LA COMMISSION des AFFAIRES SOCIALES

Commune de Perly-Certoux

17 mars 2022

Composition : Christian Cheyroux, Rachel Bourquin Guidi, Fabienne Trono, Odette Habiakare, Maude Ramazzina, Alan Torselletti, Simone Bowman (Présidente)

Superviseur : Fernand Savigny

Date de séance : Contacts pris par courrier électronique

Objet : Subventions aux associations dans le domaine social selon le budget 2022

Pour rappel, le budget alloué pour l'année 2022 est de CHF 45'000.- (CHF 40'000.-pour des subventions à des associations et CHF 5'000.-pour de l'aide d'urgence ou ponctuelle).

Après concertation par courrier électronique des membres de la Commission des affaires sociales, décision a été prise à l'unanimité des membres d'allouer un montant de CHF 2'500.-à La Chaîne du Bonheur – Action Ukraine pour de l'aide urgente aux réfugiés.

<i>Nom des Associations / Organisme :</i>	<i>Montant en CHF</i>
Chaîne du Bonheur – Ukraine – Aide urgente aux Réfugiés IBAN : CH82 0900 0000 1001 5000 6	2'500.--

Au vu de ce qui précède, la commission sociale demande au Conseil municipal, en adoptant le présent rapport, d'entériner la décision portant sur cette aide d'urgence aux réfugiés ukrainiens de CHF 2'500.

La Commission sociale : Christian Cheyroux, Rachel Bourquin Guidi, Fabienne Trono, Odette Habiakare, Maude Ramazzina, Alan Torselletti, Simone Bowman (Présidente)